

SIMULATION

**ÊTRE UN DEPUTÉ AU
PARLEMENT EUROPEEN**

GUIDE PRATIQUE

**Association Nationale des Etudiants
en Pharmacie de France**



LA SIMULATION

FÉLICITATIONS !

Tu viens d'être élu en tant que député européen. Tu représentes désormais, avec 750 autres eurodéputés, plus de 746 millions de **citoyens européens**.

TU TRAVAILLES OU MAINTENANT ?

A Strasbourg et à Bruxelles, au Parlement européen.



QUEL EST TON RÔLE ?

Lorsque la Commission Européenne **propose une loi**, c'est toi qui es chargé de l'examiner avec les autres eurodéputés. Vous devez chacun **défendre les positions** de vos partis politiques, et donc des citoyens européens que vous représentez. Vous échangez aussi avec les parties prenantes, qui sont expertes sur le sujet et peuvent vous apporter beaucoup d'informations (*Un peu comme en Assemblée Générale de l'ANEPF quand chaque ville représente ses étudiants, et que l'on débat tous ensemble*).

TON BUT ?

Amender et voter la loi en défendant tes positions, l'intérêt des citoyens que tu représentes, tout en arrivant à trouver un compromis avec les autres députés (*comme en AG encore une fois*).



LES DÉPUTÉE EUROPÉENS

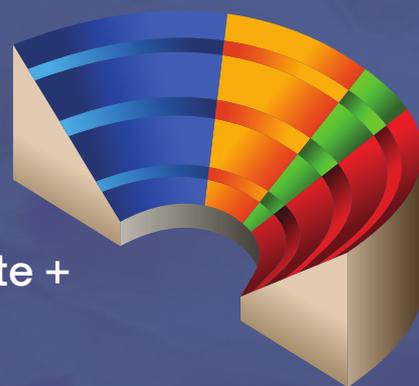
LES DÉPUTÉS

Les députés au Parlement européen sont élus au suffrage direct pour cinq ans. *Les prochaines élections européennes sont en 2024 !*

Les députés qui partagent les mêmes convictions politiques, indépendamment de leur nationalité, se rassemblent pour former un groupe politique.

GROUPES POLITIQUES

Il existe 7 groupes politiques européens. Ils sont issus de plus de cent partis politiques nationaux (Ex : Renew europe = LREM + Mouvement Démocrate + Liste Renaissance...).



PENDANT LE SERIOUS GAME

Tu découvriras la proposition de loi le jour j. Une fois que tu sauras le parti politique auquel tu appartiens, et la proposition de loi à voter, tu devras :

- Te réunir avec ton groupe politique pour **définir vos positions communes et propositions** ;
- **Débatre** de vos positions, non seulement avec vos homologues eurodéputés, les convaincre, mais aussi échanger avec les parties prenante !
- **Négocier** et parvenir à un **compromis** pour aboutir à un résultat.



LES ACTEURS (VOUS)

LE PARLEMENT EUROPÉEN

QUI LE COMPOSE ?

Vous = les **751 députés** élus au suffrage direct par tous les citoyens des 27 États membres de l'UE.

VOUS REPRÉSENTEZ QUI ?

Tous les **citoyens** de l'Union européenne.

VOTRE RÔLE ?

Répartis en groupes politiques, vous négociez et adoptez les actes législatifs européens.

LES PARTIES PRENANTES

QUI SONT-ELLES ?

Les parties prenantes sont l'ensemble des associations ou groupe d'experts qui sont concernés par le projet de loi, et donc peuvent et veulent **informer** les décideurs et **influencer les décisions**.

ELLES REPRÉSENTENT QUI ?

Tout acteur, individuel ou collectif, **concerné par la décision** ou le projet ; c'est-à-dire dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement à la suite du vote.



DÉROULEMENT DU SERIOUS GAME

1. LES GROUP MEETING

C'est un moment pour que vous, les députés, vous réunissiez par tendance politique, pour vous mettre d'accord des **positions que voulez défendre** (pas de panique vous aurez toutes les indications et infos le jour j).

Vous avez une seule consigne : respecter les marqueurs idéologiques de votre groupe et tenter de **convaincre** les autres députés / parties prenantes pour faire pencher la balance en votre faveur.



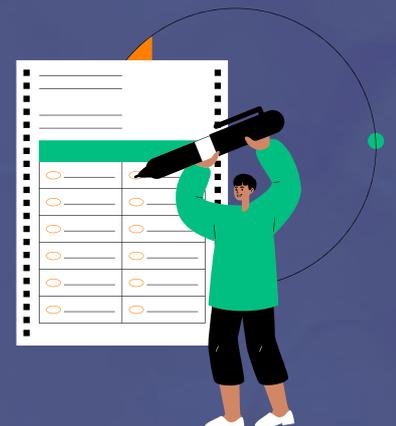
2. LES COMMISSIONS

QU'EST QU'UNE COMMISSION ?

Les commissions rassemblent cette fois des députés de **différents groupe politique**, sur une thématique particulière (ex : santé, culture).

L'INTERET DES COMMISSIONS ?

En commissions, c'est le moment privilégié pour que chaque député apporte son avis (en fonction de la position de son parti) et propose des **amendements**. Ils élaborent ensemble un **rapport** sur la proposition de loi, qui sera ensuite soumis au vote durant la plénière, qui procède à leur adoption définitive.



DÉROULEMENT DE LA SIMULATION

LES PARTIES PRENANTES

C'est là que survient un élément crucial : les **échanges avec les parties prenantes**, expertes sur la thématique. Elles sont consultés pour appuyer l'argumentaire des députés et affiner leurs position. Elles conseillent les choix des législateurs à grands renforts d'arguments.

3. LES PLÉNIÈRES

Tout le monde se réunit, c'est la **discussion finale**. C'est donc le moment décisif pour convaincre une dernière fois les autres avant de passer au vote. Les séances se divisent en deux parties.

Le débat : Au cours du débat, les groupes politiques et les parties prenantes **expriment leurs opinions** pendant un temps de parole limité. Chacun présentera ses arguments, et **possibles amendements**.

Le vote : Après les débats, l'objectif sera de voter la loi, et les différents amendements. Le Parlement européen approuve la loi ou non, en suivant la volonté de la majorité absolue des suffrages exprimés.



LES PARTIS POLITIQUES

PARTI POPULAIRE EUROPÉEN

Position : droit et centre droit
Valeurs défendues : idées nationalistes, libérales et compétitrices



VERTS / ALLIANCE LIBRE EUROPÉENNE

Position : centre et centre gauche
Valeurs défendues : Europe fédérale + en faveur d'une politique écologique, culturelle et sociale



GAUCHE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Position : du centre gauche à la gauche radicale
Valeurs défendues : UE doit être un projet de son peuple



RENEW EUROPE

Position : du centre droit à droite
Valeurs défendues : liberté politique en économie et dans tous les domaines de nos sociétés



ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DEMOCRATES

S&D

Position : du centre gauche à la gauche radicale
Valeurs défendues : idéologie socialiste, pour une Europe avec un modèle économique durable

CONSERVATEURS ET REFORMISTES EUROPÉENS

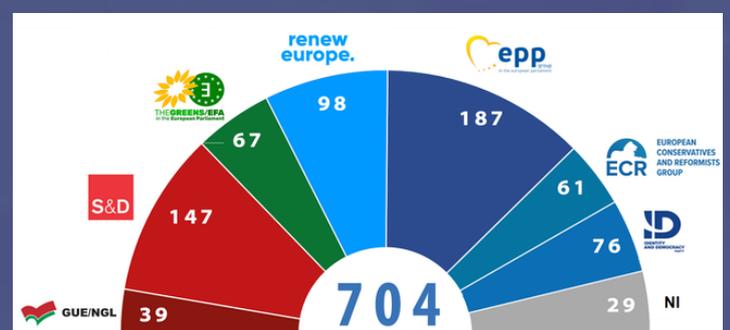


Position : centre droit
Valeurs défendues : souveraineté nationale

IDENTITÉ ET DÉMOCRATIE



Position : droite et extrême droite
Valeurs défendues : nationalisme, euroscepticisme (doute de l'efficacité de l'Europe en tant qu'unité politique et économique)



LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

LE PARLEMENT EUROPEEN



QUI LE COMPOSE ?

Les 751 **députés** élus au suffrage direct par tous les citoyens des 27 États membres de l'UE.

VOUS REPRÉSENTEZ QUI ?

Les **citoyens** de l'Union Européenne.

VOTRE RÔLE ?

Vous êtes organisés en groupes politiques, et négociez et adoptez les actes législatifs européens avec le Conseil des ministres.

LA COMMISSION EUROPEENNE



QUI LE COMPOSE ?

C'est l'organe exécutif de l'Union européenne. Elle est composée de 27 **commissaires** (un par État membre), qui sont indépendants et défendent les intérêts de l'ensemble de l'Union.

LEUR RÔLE ?

Propose les actes législatifs européens et veille à ce qu'ils soient bien appliqués. En revanche, ce n'est pas elle qui les adopte. Cette mission revient au Parlement européen et au Conseil des ministres.

LE CONSEIL DE L'UE



QUI LE COMPOSE ?

Un ministre par État membre, donc 27 **ministres**.

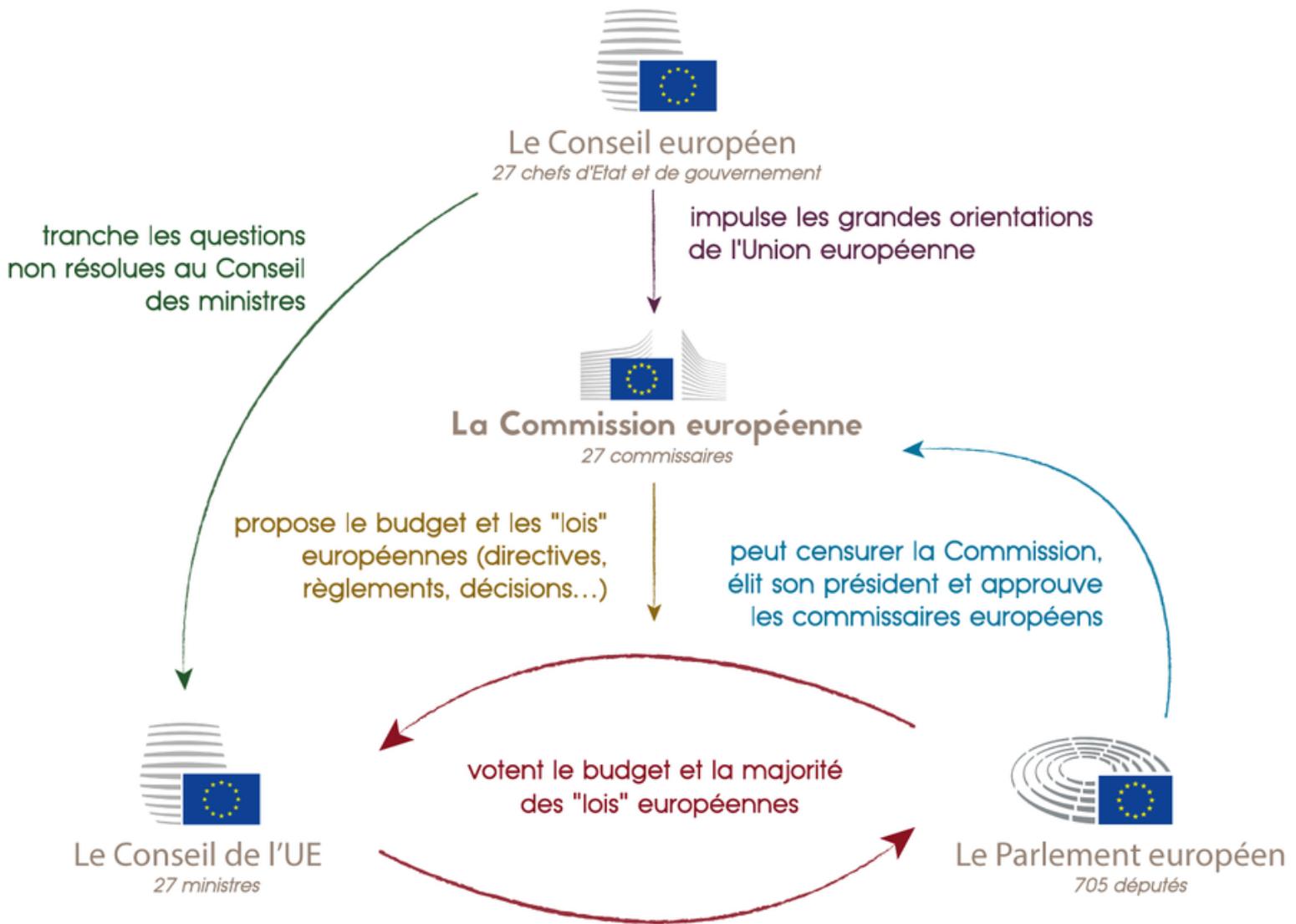
ILS REPRÉSENTENT QUI ?

Les **gouvernements** des États membres. Ils doivent se mettre d'accord avec le Parlement européen sur les nouveaux actes législatifs à adopter.

LEUR RÔLE ?

L'Union européenne intervenant dans de multiples domaines, comme l'agriculture, les affaires étrangères, l'environnement ou les transports, il y a en fait plusieurs Conseils des ministres.

LE PROCESSUS DÉCISIONNEL EUROPÉEN



Source : Toute l'Europe



LES ACTEURS (MODÉRATEURS)

LES COMMISSIONS DU PARLEMENT

LES COMMISSIONS

Les commissions sont le lieu où la majorité des propositions législatives sont rédigées et discutées (comme les commissions de l'ANEPF).

PRÉSIDENTE DU PARLEMENT EUROPÉEN



C'EST QUI ?

Une **eurodéputée** élue par les autres eurodéputés pour 2 an et demi.

SON ROLE ?

Elle a pour responsabilité de **diriger les travaux du Parlement** et de présider les sessions plénières.

Elle veille au bon déroulement des **procédures** : elle donne la parole aux orateurs, clôture les débats et mets les propositions et les amendements au vote. Elle a un vrai pouvoir d'influence.

LE PRÉSIDENT

Il est chargé de diriger la discussion et de veiller à ce que tous les députés de la commission puissent exprimer leur opinion.

LES RAPPORTEURS

Parmi tous les membres de la commission vous élirez un rapporteur. Cette personne sera chargé de **rapporter à l'ensemble de l'assemblée**, durant la plénière, les discussions et propositions décidées durant les commissions, de manière objective même s'il appartient à un parti politique.

